



Légende du plan d'aménagement particulier

"quartier existant"

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG
- délimitation de la densité dans les différentes zones

Nombre de niveaux et de logements par immeuble

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- L1, L4, L6, ... nombre de logements

Éléments à sauvegarder

- muret à conserver

Secteur et éléments protégés d'intérêt communal - à titre indicatif:

- ⊙ secteur protégé d'intérêt communal de type „environnement construit“
- construction à conserver
- gabarit d'une construction existante à préserver
- alignement d'une construction existante à préserver
- ▲ petit patrimoine à conserver

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques – à titre indicatif :

- à la protection des sites et monuments nationaux

Fond de plan

- parcellaire (PCN 2017)
- ▨ constructions existantes (PCN 2017)
- ▨ zone soumise à un PAP "nouveau quartier" (à titre indicatif)
- ▨ zone d'aménagement différé (à titre indicatif)
- sections cadastrales
- limite communale

VERSION JANVIER 2018 VOTÉE PAR LE CONSEIL COMMUNAL

INDICE	DATE	COMMENTAIRES
A	26.01.2018	MODIFICATIONS SELON RECLAMATIONS ET AVIS DE LA CE
B	04.03.2024	VERSION COORDONNÉE SUITE À LA MODIFICATION "PATRIMOINE COMMUNAL" (07)

MAÎTRE DE L'OUVRAGE
Commune de Junglinster

PROJET
Plan d'aménagement particulier "quartier existant"

PLAN
Localité de Rodenbourg - version coordonnée

BUREAU D'ÉTUDES
zimplan s.à r.l.
Urbanisme & Aménagement du Territoire

4, rue Albert Simon
L-5315 Contern
Tél.: (+352) 26 390 - 1
info@zimplan.lu

DESSINÉ PAR	VKS	FORMAT	DIN-A3 (420 x 297 mm)
VÉRIFIÉ PAR	CRH	ÉCHELLE	1/2.500
DATE	03.01.2018	0 50 100 m	
FICHER	P:\LP-SC\2014\20140530-ZP_PAP_QE_Junglinster\G_Version coordonnée		
PLAN N°	20140532-ZP_JUNG_PAP_QE_12_Rodenbourg_b		
FOND DE PLAN	© ORIGINE CADASTRE: DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG - COPIE ET RÉPRODUCTION INTERDITES		

Nr	Nom	Localité	État	Date
01	Modification du PAG/PAP-QE "Remesfeld" (N/REF. 27C/020/2020, PAP QE 18861/27C)	Imbringen	approuvé	11.12.2020
02	Modification du PAG/PAP-QE "Uewent Terens" (N/REF. 27C/021/2020, PAP-QE 18919/27C)	Beidweiler	approuvé	01.07.2021
03	Adaptation du PAG/PAP-QE "Groebierg" (N/REF. 27C/017/2017, PAP-QE 18021/27C; Judgement N°42067)	Gonderange	approuvé	31.01.2022
04	Modification du PAG/PAP-QE "BEP/Stationnement" (N/REF. 27C/022/2021, PAP-QE 19169/27C)	Junglinster, Eschweiler	approuvé	27.04.2022
05	Modification du PAG "Château d'Eisenborn" (N/REF. 27C/023/2021)	Eisenborn	approuvé	16.08.2022
06	Modification du PAG "Rue du Cimetière" (N/REF. 27C/025/2022, PAP-QE 19428/27C)	Godbrange	approuvé	26.07.2023
07	Modification du PAG "Patrimoine" (N/REF. 27C/026/2023, PAP-QE 19585/27C)	plusieurs localités	approuvé	04.03.2024